

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2014 À 18 HEURES 30

N° 6 – 142 / 2014 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE
CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Quatorze, le 7 octobre 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 7 octobre 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE, Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir de France GERBAL-MÉDALLE), Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric ESQUEVIN, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Élodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Dominique MAS (pouvoir de Roland FOISSAC), Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI (pouvoir de Delphine MAILLET-RIGOLET), Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Louise AT, France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Roland FOISSAC (pouvoir à Dominique MAS), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Delphine MAILLET-RIGOLET (pouvoir à Céline TAFELSKY).

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Philippe MARAVAL, Françoise FEUGEAS, Christian LAFON, Thierry LAFUENTE.

Présents : 50

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 7 OCTOBRE 2014**N° 6 - 142 / 2014 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Pilote : Direction Générale des Services/Affaires juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire lors de sa plus proche séance.

Décision du Président N° 128 / 2014 du 26 juin 2014

Pilote : politique de la ville

Objet : Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle de publics jeunes intégrés sur le PLIE

Prestataire : l'association Réseau ADOS 81

Montant : 5 000€

Durée : de juillet à décembre 2014 sur 6 mois (26 semaines) à raison de 4 heures hebdomadaires

Décision du Président N° 129 / 2014 du 26 juin 2014

Pilote : transports urbains

Objet : Contrat de fournitures de cartes à puce conducteur avec l'imprimerie nationale

Prestataire : Groupe Imprimerie Nationale

Montant : droit d'usage fixé au 1^{er} janvier 2014 à 52,50 € HT.

Durée de 5 ans

Décision du Président N° 130 / 2014 du 26 juin 2014

Pilote : NTIC

Objet : Contrat de maintenance du logiciel FME, de système d'information géographique (SIG)

Prestataire : société VEREMES

Montant : 600 € HT.

Durée : un an

Décision du Président N° 131/ 2014 du 26 juin 2014

Pilote : NTIC

Objet : Contrat de maintenance du logiciel VEREMAP-PRO, de système d'information géographique (SIG)

Prestataire : société VEREMES

Montant : 1 000 € HT.

Durée : un an

Décision du Président N° 132 / 2014 du 27 juin 2014

Pilote : habitat

Objet : convention avec l'Etat pour la mise en œuvre d'un observatoire partenarial de l'habitat

Montant : aucun engagement financier

Durée : un an avec reconduction tacite

Décision du Président N° 133 / 2014 du 27 juin 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet : contrat de maintenance pour deux ponts roulants de la halle technologique Innoprod –

Prestataire : société ADC sud-ouest

Montant : 1 114,00 € H.T. pour les deux premières années (+520,00 € H.T. la première année pour modification des cotes d'approches sur le pont "CRITT")

Durée : un an avec reconduction expresse 3 mois avant la date anniversaire par lettre recommandée avec accusé de réception

Décision du Président N° 134 / 2014 du 18 juillet 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 13-068 « ZAC RIEUMAS – Travaux de voirie et création d'un bassin de rétention - lot n° 1 : Travaux de voirie »

Prestataire : groupement d'entreprise EUROVIA MIDI-PYRENNES/EIFFAGE

Décision du Président N° 135/ 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : gestion des déchets

Objet : Convention avec Eco-Tlc pour la collecte des textiles, linges de maison et chaussures

Prestataire : Eco-Tlc

Durée : la convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2019

Décision du Président N° 136 / 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : centre de ressources techniques collecte

Objet : contrat d'intervention-. ATS ELECTRONIQUE

Prestataire : S.A.R.L. ATS Electronique

Montant :

- intervention sur alarme (prix unitaire) de 45,00 € H.T
- ronde intérieure et extérieure (prix unitaire) de 29,26 € H.T.
- gardiennage (prix de l'heure – agent de sécurité) de 18,00 € H.T.
- gardiennage (prix de l'heure – maître-chien) de 19,50 € H.T.

Durée : 6 mois à compter du 2/05/14 reconductible expressément par lettre recommandée avec accusé de réception 1 mois avant la fin du contrat et est révisable à la date d'anniversaire avec un préavis de 1 mois par lettre recommandée avec accusé de réception

Décision du Président N° 137 / 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Séance en plein air projection du film « La fille du 14 juillet » à Albi

Prestataire : l'association **CINECRAN 81**

Montant : 743,00 €.

Décision du Président N° 138 / 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Séance en plein air projection du film « Torpedo » à Lescure d'Albigeois

Prestataire : l'association **CINECRAN 81**

Montant : 850,00 €.

Date: jeudi 3 juillet 2014 à 22h

Décision du Président N° 139 / 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Séance en plein air projection du film « L'Odyssée de Pi » à Saint-Juéry

Prestataire : l'association **CINECRAN 81**

Montant : 1064,00€.

Date: vendredi 4 juillet 2014 à 22h

Décision du Président N° 140/ 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : Marché 14 024 « Etudes géotechniques pour les travaux de mise aux normes et redimensionnement de la station des eaux usées de la ZAC Albipôle à Terssac »

Prestataire : S.A.S. TERREFORT

Montant : 18 648,00 € T.T.C. (tranche ferme : 14 328,00 € T.T.C. tranche conditionnelle n° 1 : 1 380,00 € T.T.C. et tranche conditionnelle n° 2 : 2 940,00 € T.T.C.).

Durée : 16 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la tranche ferme.

Décision du Président N° 141/ 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : Hydraulique/Assainissement

Objet : Marché 14 023 « Mission de contrôle technique pour les travaux de mise aux normes et redimensionnement de la station des eaux usées de la ZAC Albipôle à Terssac »

Prestataire : bureau VERITAS

Montant : 10 980,00 € H.T

Durée : de la date de sa notification et jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement fixé à une année

Décision du Président N° 142/ 2014 du 8 juillet 2014

Pilote : Finances et Budget

Objet : convention d'audit et de conseil en ingénierie fiscale – TASCOT

Prestataire : société CTR

Montant : la rémunération de la société CTR est fixée à 33 % du montant des Régularisations et Economies obtenues ou réalisées

Décision du Président N° 143/ 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : équipements aquatiques

Objet : marché 14 025 « Fourniture de matériel, de petit matériel d'animation et pédagogique pour les espaces aquatiques - Lot 1 : Matériel pédagogique et d'animation »

Prestataire : SARL ENTREPRISE PAPIER

Montant minimum de 4 000 € HT et maxi de 16 000 € HT pour la durée du marché

Durée : 4 ans

Décision du Président N° 144/ 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : équipements aquatiques

Objet : Marché 14 027 « Fourniture de matériel, de petit matériel d'animation et pédagogique pour les espaces aquatiques - Lot 3 : Serrures et bracelets pour casiers »

Prestataire : SARL ENTREPRISE PAPIER

Montant : minimum de 4 000 € HT et maxi de 16 000 € HT pour la durée du marché

Durée de 4 ans.

Décision du Président N° 145/ 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : équipements aquatiques

Objet : Marché 14 026 « Fourniture de matériel, de petit matériel d'animation et pédagogique pour les espaces aquatiques - Lot 2 : Bracelets à usage unique »

Prestataire : SARL OSCAR PRODUCTIONS

Montant : minimum de 4 000 € HT et maxi de 16 000 € HT pour la durée du marché.

Durée : 4 ans

Décision du Président N° 146/ 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie – découpeuse à disque STIHL TS360S

Décision du Président N° 147 / 2014 du 17 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire, destruction et mise en déchetterie – nettoyeur surpresseur SUROIL

Décision du Président N° 149 / 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire et vente aux enchères par l'intermédiaire de la SARL Tarn Enchères – portique avec treuil 1 tonne

Décision du Président N° 150 / 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire et destruction suivie par mise en décharge – kit de sablage pour Suroll 160

Décision du Président N° 151 / 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire et vente aux enchères par l'intermédiaire de la SARL Tarn Enchères – plaque vibrante VPG 165A

Décision du Président N° 152 / 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire et vente aux enchères par l'intermédiaire de la SARL Tarn Enchères – remorque LIDER porte panneaux

Décision du Président N° 153 / 2014 du 15 juillet 2014

Pilote : parc auto

Objet : Sortie de l'inventaire et vente aux enchères par l'intermédiaire de la SARL Tarn Enchères – treuil FAURE 500kg

Décision du Président N° 154 / 2014 du 17 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric – Centre d'Art « Le Lait »

Montant : prêt à titre gratuit.

Durée : du 5 juillet 2014 au 31 octobre 2014

Décision du Président N° 155 / 2014 du 17 juillet 2014

Pilote : développement économique

Objet : contrat d'apport de projet - SOFRED

Prestataire : SOFRED

Montant : rémunération fixée à 140 € par emploi si le nombre d'emploi est égal ou inférieur à 100, à 120 euros par emploi entre le 101^{ème} et le 200^{ème} emploi et 100 du nombre d'emplois programmés par le porteur de projet au moment de son implantation : 100 € à compter du 201^{ème} emploi.

Durée : un an à partir de sa signature par la partie la plus diligente.

Décision du Président N° 156 / 2014 du 18 juillet 2014

Pilote : collecte et traitement des déchets

Objet : Marché 14 031 « collecte des ordures ménagères et la collecte sélective sur la zone C »

Prestataire : S.A. COVED

Montant : quantité minimale fixée à 1 200 tonnes

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par tacite reconduction par période de 12 mois

Décision du Président N° 157 / 2014 du 17 juillet 2014

Pilote : déplacements doux

Objet : Marché 14 028 « Mission SPS pour la construction de la passerelle en encorbellement sur le viaduc ferroviaire »

Prestataire : SA BUREAU VERITAS

Montant : tranche ferme : 870 €HT - tranche conditionnelle 1 : 7 215 €HT - tranche conditionnelle 2 : 4 335 €HT

Décision du Président N° 158 / 2014 du 18 juillet 2014

Pilote : espaces aquatiques

Objet : Marché 14 032 « Réfection des filtres à sable du traitement d'eau et remplacement du média filtrant par des granulats de verre »

Prestataire : société Européenne de Traitement des Eaux (E.T.E).

Montant : 54 688 €HT

Décision du Président N° 159 / 2014 du 25 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle médiathèque de Saint-Juéry - l'Association « Spirale 8 »

Prestataire : l'Association SPIRALE 8

Montant : 835.74 € TTC

Date : le samedi 20 septembre 2014

Décision du Président N° 160 / 2014 du 25 juillet 2014

Pilote : développement économique

Objet : Marché 14 029 « Entretien des espaces verts d'accompagnement des zones d'activités – lot n° 1 : parc technopolitain albi-Innoprod »

Prestataire : S.A.R.L. ESPACES VERTS MASSOL

Montant : minimum annuel de 10 000 € H.T. et maximum annuel de 25 000 € H.T.

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois.

Décision du Président N° 161 / 2014 du 25 juillet 2014

Pilote : développement économique

Objet : Marché 14 030 « Entretien des espaces verts d'accompagnement des zones d'activités – lot n° 2 : Albipôle et les Combettes »

Prestataire : l'association Régie Inter Quartier d'Albi

Montant : minimum annuel de 15 000 € H.T. et maximum annuel de 60 000 € H.T.

Durée : 12 mois, renouvelable 3 fois par reconduction expresse par période de 12 mois

Décision du Président N° 162 / 2014 du 25 juillet 2014

Pilote : finances et budget

Objet : droit d'accès à l'outil INVISEO

Prestataire : société FINANCE ACTIVE

Montant : les frais de mise en service s'élèvent à 2 300 € HT. Le montant annuel des droits d'accès est fixé à 4 500 euros HT et sera calculé au prorata temporis pour l'année 2014.

Durée : 3 ans

Décision du Président N° 163 / 2014 du 25 juillet 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage/programmation des travaux

Objet : Marché 14-033 pour la réalisation des travaux de voirie de la voie IJ – ZAC INNOPROD

Prestataire : société EUROVIA

Montant : 193 837,60 € HT

Décision du Président N° 164 / 2014 du 25 juillet 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage/programmation des travaux

Objet : Marché 14-034 pour la réalisation des travaux de réseaux secs de la voie IJ – ZAC INNOPROD

Prestataire : société SPIE SUD OUEST

Montant : 34 445 € HT

Décision du Président N° 165 / 2014 du 28 juillet 2014

Pilote : relais d'assistantes maternelles

Objet : contrat de location d'un véhicule FIAT DOBLO avec la S.A. FRAIKIN ASSETS

Prestataire : S.A. FRAIKIN ASSETS

Montant : le loyer mensuel est fixé à 342 € H.T. avec un forfait kilométrique de 500 km inclus. Au-delà, le prix du kilomètre supplémentaire parcouru sera de 0,061 € H.T.

Décision du Président N° 166 / 2014 du 28 juillet 2014

Pilote : développement économique

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 10 061 « Mission de prestations de services architecturale et urbaine de la ZAC ALBI-INNOPROD » - modification des modalités de paiement :

- 50% à réception de l'avis architectural avant le dépôt du PC
- 50% à réception du rapport de la vérification des constructions sur site et prolongation de la durée du marché d'une année supplémentaire.

Prestataire : société ELAN DEVELOPPEMENT

Décision du Président N° 167 / 2014 du 31 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestations de services médiathèque de Saint-Juéry – Caroline Saïf

Montant : 240.00 €.

Durée : les 4 et 29 octobre 2014 et le 5 décembre 2014

Décision du Président N° 168 / 2014 du 31 juillet 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestations de services médiathèque de Saint-Juéry – Association « Accroches la Nature »

Prestataire : l'association **Accroches la Nature**

Montant : 100.00 €.

Durée : mercredi 1er octobre 2014 de 14h00 à 17h00 à la médiathèque de Saint-Juéry.

Décision du Président N° 169 / 2014 du 31 juillet 2014

Pilote : hydraulique/assainissement

Objet : Marché 14 035 « Mission pour l'établissement d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement »

Prestataire : S.A.S. IMPEDANCE

Montant : 11 000,00 € H.T

Décision du Président N° 170 / 2014 du 7 août 2014 (ANNULE PAR DECISION 179/2014)

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestations de services médiathèque de Saint-Juéry - Association Les Thérèses

Montant : 500.00 €.

Date: 16 octobre et 17 décembre 2014 à la médiathèque de Saint-Juéry

Décision du Président N° 171 / 2014 du 7 août 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestations de services médiathèque de Saint-Juéry - Association Les Thérèses

Prestataire : l'association **Les THERESES**

Montant : 500.00 €.

Date : 16 octobre et 17 décembre 2014 à la médiathèque de Saint-Juéry.

Décision du Président N° 172 / 2014 du 7 août 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric- Association ATA

Montant : 600.00€.

Durée : exposition intitulée « Tango, no todo es rock » du photographe Pedro Lombardi du 24 au 31 octobre 2014 - projection du documentaire de Jacques Goldstein le 28 octobre 2014

Décision du Président N° 173 / 2014 du 7 août 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestations de services médiathèque de Lescure d'Albigeois - Association Les Thérèses - veillée dite « Coussinade »

Montant : 300.00 €.

Durée : 14 novembre 2014.

Décision du Président N° 174 / 2014 du 11 août 2014

Pilote : déplacements doux

Objet : marché 14 036 « Mission de contrôle technique pour les travaux de construction de la passerelle »

Prestataire : S.A.S. APAVE SUDEUROPE

Montant : 16 225,00 € H.T

Durée de la date de sa notification à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement fixé à une année.

Décision du Président N° 175 / 2014 du 11 août 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric - Association Triple A - prêt de matériel

Montant : à titre gratuit

Dates : 5-6 et 7 septembre 2014 sur la base de loisirs d'Aiguelèze, 81600 Rivières

Décision du Président N° 176 / 2014 du 11 août 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : convention de prestations de services médiathèque de Lescure d'Albigeois - monsieur Michel ALET

Montant : 50.00 €.

Durée : le vendredi 10 octobre 2014 à 20h30

Décision du Président N° 177 / 2014 du 11 août 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention médiathèque Pierre-Amalric - Le Jardin des paradis - prêt de matériel

Prestataire : le Jardin des Paradis

Durée : 22-23 et 24 Août 2014

Décision du Président N° 178 / 2014 du 14 août 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet : Avenant n° 2 au marché 14-007 « Travaux d'aménagement des macro-lots I16 et I17 - Lot n° 1 : terrassement – voirie – espaces verts »

Prestataire : l'entreprise COLAS

Montant : plus-value de 20 812,72 € H.T soit une augmentation de 6,49% du montant du marché initial.

Le nouveau montant du marché, pour la tranche ferme, s'élève à 341 450.97 €HT.

Décision du Président N° 179 / 2014 du 14 août 2014**ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT N° 170 / 2014**

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestations de services médiathèque de Saint-Juéry – Association CORDEA La Talvera

Prestataire : l'association **CORDEA La Talvera**

Montant : 110.00 €.

Date : le samedi 25 octobre 2014

Décision du Président N° 180 / 2014 du 14 août 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 12-114 « Travaux de réfection de trottoirs et chaussées – Travaux divers de voirie sur les communes du territoire de l'agglomération hors Albi » en vue d'ajouter des prix au bordereau de prix unitaires

Prestataire : groupement d'entreprises MALET/COLAS, dont le mandataire est la société MALET

Incidence sur le montant du marché : inchangé

Décision du Président N° 181 / 2014 du 14 août 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet : Avenant n° 1 au marché 13-040 « Marché de travaux en vue de réaliser des opérations d'aménagement de voirie sur le territoire de la commune d'Albi » en vue d'ajouter des prix au bordereau de prix unitaires

Prestataire : groupement d'entreprises RIGAL TP / ERGS / STPR / EUROVIA, dont le mandataire est la société RIGAL TP

Incidence sur le montant du marché : inchangé

Décision du Président N° 182 / 2014 du 14 août 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet: Contrat – Réalisation d'une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé – Travaux avenue Charles BELLET à Albi.

Prestataire : société BUREAU VERITAS

Montant : montant total de 2 090 €HT, composé d'une phase de conception pour un montant de 330 €HT et d'une phase de réalisation d'un montant de 1 760 €HT

Décision du Président N° 183 / 2014 du 20 août 2014

Pilote : équipements aquatiques

Objet: contrat d'assistance technique des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation mécanique contrôlée des équipements aquatiques

Prestataire : société DALKIA

Montant semestriel de 17 530 € HT soit 21 036 € TTC

Décision du Président N° 184 / 2014 du 26 août 2014

Pilote : Développement économique

Objet: Avenant n° 1 au marché n° 10 061 « Mission de prestations de services architecturale et urbaine de la ZAC ALBI-INNOPROD » en vue de prolonger la durée du marché d'une année supplémentaire, le marché prendra donc fin le 13 décembre 2015.

Prestataire : société ELAN DEVELOPPEMENT

Décision du Président N° 185 / 2014 du 28 août 2014

Pilote : affaires générales et juridiques

Objet: Avenant n° 1 au marché 12 025 : « Travaux de réseaux de télécommunication et d'éclairage public pour les aménagements urbains de l'opération des Cordeliers » en vue de rajouter de nouveaux prix au Bordereau des Prix Unitaires,

Prestataire : l'entreprise SPIE

Incidence sur le montant du marché : inchangé

Décision du Président N° 186 / 2014 du 28 août 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux

Objet: contrat de maintenance des installations "électricité courant fort" pour l'hôtel d'entreprises ZAC Innoprod

Prestataire : société SPIE SUD OUEST

Montant : 1 850,00 € H.T. pour la prise en charge et maintenance des installations. Les prestations de maintenance corrective sont facturées en supplément : 58€ H.T. par heure + 35€ H.T. de déplacement

Durée : un an avec reconduction expresse par lettre recommandée deux mois avant la date d'échéance du contrat fixée au 31 août de chaque année

Décision du Président N° 187 / 2014 du 28 août 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux

Objet: proposition de raccordement ERDF – Route de Millau Eclairage nouvel échangeur zone Caussel.

Prestataire : ERDF

Montant : 1 146,96 € TTC

Décision du Président N° 188 / 2014 du 4 septembre 2014

Pilote : Hydraulique / assainissement

Objet: Consultation « SPS Albipôle » - déclaration sans suite

De déclarer sans suite pour motif d'intérêt général la consultation lancée en date du 19 juin 2014 (publication au Moniteur) en vue de conclure un marché pour l'exécution de la mission SPS relative au marché de travaux de la STEP Albipôle

Décision du Président N° 189 / 2014 du 8 septembre 2014

Pilote : affaires générales et juridiques

Objet: convention avec l'ADM du Tarn en vue de la mise en œuvre de la dématérialisation des actes

Prestataire : l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn

Montant : le coût de la clé supportant le certificat électronique est fixé à 45 € HT. Le montant annuel du certificat électronique est arrêté à la somme de 56 € HT

Durée : un an avec renouvellement tacite pour une durée égale sauf dénonciation adressée dans un délai minimum de deux mois avant l'échéance

Décision du Président N° 190 / 2014 du 8 septembre 2014

Pilote : affaires générales et juridiques

Objet: convention avec la préfecture du Tarn pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Prestataire : Préfecture du Tarn

Montant : néant

Durée : un an à compter de sa signature avec reconduction tacite annuelle

Décision du Président N° 191 / 2014 du 18 septembre 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux

Objet: proposition de raccordement ERDF – Avenue de Saint Juery, échangeurs rocade secteur Géant Casino.

Prestataire : ERDF

Montant : 1 404,11€TTC

Décision du Président N° 192 / 2014 du 18 septembre 2014

Pilote : transports urbains

Objet : convention de location – fontaine d'eau

Prestataire : société CALVEL DISTRIBUTION

Montant : 10.25 € HT par mois

Durée : 4 ans

Décision du Président N° 193 / 2014 du 18 septembre 2014

Pilote : transports urbains

Objet : convention de dépôt d'un distributeur de boissons fraîches et autres produits

Prestataire : société CALVEL DISTRIBUTION

Montant : néant

Durée : 4 ans

Décision du Président N° 194 / 2014 du 18 septembre 2014

Pilote : maîtrise d'ouvrage / programmation des travaux

Objet : Avenant n° 3 au marché n° 11 084 « Mission de maîtrise d'œuvre pour la conception et la construction de la halle technologique ENERMASSE ».

Prestataire : S.A.R.L. ATELIER D'ARCHITECTURE IMBERT ASSOCIES

Nouveau montant : 110 300 €HT ce qui représente une augmentation de 14,9% par rapport au montant initial du marché.

Décision du Président N° 195 / 2014 du 18 septembre 2014

Pilote : collecte des ordures ménagères

Objet : modification des numéros d'inventaire et de la valeur nette comptable – décision vente BOM

Montant : valeur nette comptable est arrêtée à la somme de 2 485,60 €.

Décision du Président N° 196 / 2014 du 18 septembre 2014

Pilote : ressources humaines

Objet : convention avec l'association de gestion du restaurant inter administratif d'Albi

Prestataire : l'Association de gestion du restaurant inter-administratif d'Albi

Durée : illimitée

Montant : néant

Décision du Président N° 197 / 2014 du 22 septembre 2014

Pilote : politique de la ville

Objet : signature d'une convention « ADULTE RELAIS » avec l'Etat

Durée : trois ans

Décision du Président N° 198 / 2014 du 22 septembre 2014

Pilote : développement économique

Objet : convention de partenariat BONX (accorde de confidentialité)

Prestataire : BONX SARL

Durée : La convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2015.

Décision du Président N° 199 / 2014 du 22 septembre 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de coopération documentaire entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Bibliothèque Nationale de France (BNF), pour la Médiathèque Pierre-Amalric –

Prestataire : la Bibliothèque Nationale de France

Montant : le financement du vacataire chargé des opérations de rétroconversion serait assuré à 70 % par subvention de la BNF, la ville d'Albi prenant en charge les 30% résiduels

Décision du Président N° 200 / 2014 du 22 septembre 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de coopération entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le Centre Inter-régional de Développement de l'Occitan (CIRDOC) pour la numérisation de documents conservés à la médiathèque Pierre-Amalric, et leur diffusion sous forme numérique.

Prestataire : le Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan

Montant : néant

Décision du Président N° 201 / 2014 du 22 septembre 2014

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de partenariat documentaire entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn (S.S.A.B.L.T)

Prestataire : la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn

Coût : La S.S.A.B.L.T. s'engage à rembourser le coût du vacataire et à prendre en charge financièrement le matériel de conservation nécessaire

Décision du Président N° 202 / 2014 du 24 septembre 2014

Pilote : parc auto

Objet : opération d'uniformisation et de mise en conformité des systèmes de distribution et de gestion des carburants

Prestataire : société TOKHEIM

Montant : 17 350 € HT

Décision du Président N° 203 / 2014 du 29 septembre 2014

Pilote : politique de la ville

Objet : plateforme de découverte des métiers agricoles, horticoles et de l'environnement

Prestataire : CFPPA de Fonlabour

Montant : 5 000€.

Décision du Président N° 204 / 2014 du 29 septembre 2014

Pilote : affaires juridiques et générales

Objet : Avenant n° 1 au marché 13 073 « Fourniture de polymères pour la station d'épuration de la Madeleine » - changement de titulaire suite au rachat par SOLENIS des activités d'ASHLAND.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

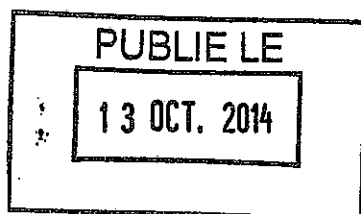
VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 7 octobre 2014,



Le président,

